



L'ESPERLUETTE

Trimestriel du CIEP | MOC

n° 111 - Janvier - Février - Mars 2022



QUELS OUTILS D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR UNE TRANSITION JUSTE ET DURABLE ?

Économie, environnement et pédagogie ... la potion magique!
La transition verte et les enjeux sociaux : la transition juste



Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO et le Bagic.

*L'Éducation permanente est notre quotidien
la formation notre spécialité.*

CONTACT:

Centre d'Information et d'Éducation Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579 – 1030 Bruxelles
Tél.: 02.246.38.41-43 • Fax: 02.246.38.25
Courriel: communautaire@ciep.be

COMITÉ DE RÉDACTION : Graziella FORTINO, Matteo GEYSSENS, France HUART (coordination), Louise LAMBERT, Zoé MAUS, Anne-France MORDANT, Florence MOUSSIAUX, Christine STEINBACH, Nicole TINANT

SECRÉTARIAT : Francine BAILLET, Lysiane METTENS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Michael DEPRez, Muriel DESSOY, Géraldine DEZE, Ettaoufik FATHI, Martin HEYDE, France HUART, Stéphanie LEPCZYNSKI, Christine STEINBACH, Carine THIBAUT, Véronique THIRIFAYS, Nicole TINANT, Anaïs TRIGALET

PHOTOS: © ConcertES

CIEP COMMUNAUTAIRE : tél : 02.246.38.41, 42, 43 – fax : 02.246 38 25
Courriel : communautaire@ciep.be

ÉDITEUR RESPONSABLE : Christine STEINBACH – Chaussée de Haecht, 579 1030 Bruxelles

Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. L'Esperluette du CIEP s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli.

Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter : communautaire@ciep.be



ÉDITORIAL

L'accès à l'énergie réservé aux plus riches...
ou aux plus puissants ? 3

ANALYSE

QUELS OUTILS D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR UNE TRANSITION JUSTE ET DURABLE ?
Le changement climatique qui s'accélère..... 4
Rénover, une solution de fond dans une approche collective 6
L'économie du Donut..... 9

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Économie, environnement et pédagogie... la potion magique ! 12
La transition verte et les enjeux sociaux : la transition juste 14
La 100^e Semaine sociale du MOC : le MOC a 100 ans.
Et après? 16
L'agroécologie en République dominicaine avec
les femmes de CONAMUCA..... 17
Centre des légendes populaires à Viroin 19
#Effetpapillon : une tornade de solidarité ! 20
Construisons la transition écologique ensemble 21

EN RÉGIONS

Formation Environnement à Charleroi 21

EN BREF

Urgences sociale et écologique 22

DATES A EPINGLER..... 23

FICHE PÉDAGOGIQUE

Changements climatiques et éducation permanente
1^{ère} partie : se situer et se déplacer



Christine STEINBACH ◆ Directrice du CIEP-ISCO communautaire

L'accès à l'énergie réservé aux plus forts ou... aux plus riches ?

A l'heure d'écrire l'édito de cette *Esperluette* qui s'intéresse à la transition énergétique, comment ne pas avoir l'esprit occupé par ce qui se passe en Ukraine où la population subit les affres d'une guerre, doit se terrer, chercher à fuir ou prendre les armes ? Comment ne pas se sentir solidaire de ces femmes et de ces hommes dont le quotidien a chaviré brutalement dans les séparations, les privations et l'angoisse ?

Deux jours à peine après le début de cette invasion de l'Ukraine par son voisin russe, un média posait pragmatiquement la question des conséquences pour les pays européens sur le plan de l'approvisionnement énergétique. L'augmentation affolante des prix de l'énergie que l'on connaît depuis l'été ne semble pas ralentir dans un avenir proche. La guerre portée en Ukraine fait craindre des difficultés accrues puisque, on le sait, l'Union européenne est restée fort dépendante pour son approvisionnement.

Il y a presque quinze ans, en 2008, un paquet climat-énergie avait été adopté pour concrétiser l'objectif « 20-20-20 ». Pour accroître son indépendance énergétique et lutter contre les changements climatiques, l'UE voulait atteindre 20% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique ; réduire les émissions de CO₂ de 20% et accroître de 20% l'efficacité énergétique. Ce dernier objectif n'avait cependant aucune valeur juridique. En 2014, de nouveaux objectifs plus ambitieux ont été fixés pour 2030 : passer à 27% de renouvelables, à 27% d'efficacité énergétique et réduire de 40% les émissions de CO₂. Seul ce dernier objectif toutefois est contraignant, ce qui limite

d'emblée la portée des ambitions déjà insuffisantes au regard des enjeux.

Le second volet du 6^e rapport qu'a publié ce 28 février le GIEC, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, représente, selon les mots du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, « un recueil de la souffrance humaine et une accusation accablante envers l'échec des dirigeants dans la lutte contre les changements climatiques ». En particulier des grand pays émetteurs de gaz à effet de serre. Ce rapport qui démontre les impacts et les dommages sensibles et visibles des perturbations du climat, intègre pour la première fois la notion de « pertes et préjudices ».

Parmi les motivations qui président à la guerre en Ukraine, le contrôle des ressources de ce territoire grand comme la France et au sous-sol riche n'est sans doute pas négligeable. Comment sortir de cette course consternante vers le mur si l'on ne se décide pas à porter les efforts vers une réduction réelle, ambitieuse et contraignante de la consommation d'énergie au niveau mondial ? Non pas en prétendant que « nous sommes tous et

toutes dans le même bateau » parce que nous savons bien qu'il n'en est rien : les revenus les plus hauts sont les plus émetteurs de CO₂. Il s'agit, collectivement, de garantir un accès en suffisance pour rencontrer les besoins de base et de fixer des limites aux consommations qui s'avèrent nuisibles. Tout comme on a fixé des limites à la vitesse des véhicules sur la route pour éviter des morts. ■



ConcertES

QUELS OUTILS D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR UNE TRANSITION JUSTE ET DURABLE ?

Carine THIBAUT ♦ Porte-parole de Greenpeace Belgique

Le changement climatique, une crise qui s'accélère

Février 2022, le Collectif Stop Alibaba occupe le siège de la centrale de béton de Bierset pour dénoncer l'extension de l'aéroport de Liège. Le géant chinois de l'e-commerce va y implanter son premier centre logistique européen. Cette installation pose question au niveau environnemental et social. Pour le chercheur Pierre Ozer, à « *scénario inchangé, dans 25 ans, Liège Airport, à lui seul, émettra plus de CO₂ que toute la Wallonie* ». Quant aux centaines d'emplois qui devraient être créés, le Collectif se montre critique, car ils seront majoritairement occupés par une main d'œuvre détachée (ayant leur employeur à l'étranger) et les emplois locaux créés seront précaires et éreintants. De plus, le développement de l'e-commerce aura un impact négatif sur les commerces locaux. Par cette action, le Collectif espère obtenir un moratoire des travaux, une véritable étude d'incidence et un authentique débat démocratique. Les questions autour de ce projet sont révélatrices des contradictions actuelles de nos sociétés. Pourrons-nous décarboner nos sociétés et notre économie ? Serons-nous à la hauteur du défi du siècle que représente l'urgence climatique ?

Au cours du XXI^e siècle, la température va continuer d'augmenter et son niveau d'augmentation dépendra des émissions de gaz à effet de serre (GES) des années à venir². La température globale a déjà augmenté de 1,2 degré au-delà de l'ère préindustrielle, cette élévation n'étant qu'une moyenne pour l'ensemble du globe. Sur les continents, l'élévation de la température est plus importante que dans les océans. Sans être homogène, la distribution de l'anomalie de température est différente selon les régions du monde ; certains endroits comme l'Arctique étant déjà très affectés. Les sept dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées depuis un siècle : la fréquence et l'intensité des canicules se multiplient avec des impacts sur notre santé et sur notre agriculture³. Cette augmentation de la température de plus de 4 degrés alliée à l'humidité vont rendre certaines régions invivables et provoquer un impact sur des millions de personnes, qui n'auront plus d'endroits où vivre.

Le changement climatique modifie également le cycle de l'eau, avec un impact très différent selon les endroits du globe. Près des océans et dans les régions humides, l'urgence climatique va intensifier les précipitations, générant de plus en plus d'inondations. Selon les scientifiques, dans le pire des scénarios, les inondations seraient 14 fois plus fréquentes en 2100⁴. En contrepoint, la désertification menace d'autres régions (depuis le pourtour méditerranéen jusqu'à la Californie) avec une raréfaction importante des ressources en eau. L'élévation du niveau des océans serait comprise entre quelques dizaines de centimètres et un mètre selon les scénarios des scientifiques, rendant certains coins du monde inhabitables d'ici la fin du siècle. Si nous ne faisons rien, le pire est devant nous, affectant la vie de l'ensemble de l'humanité, obligeant un nombre important de personnes à prendre le chemin de la migration.

Les inondations de l'été 2021, un coup de semonce

Été 2021, des dômes de chaleur au Canada, des inondations en Europe, au Nigéria et en Chine, en passant par le Maroc avec des records absolus de température, tous ces événements ont dominé l'actualité. Des maisons détruites, des quartiers entiers à reconstruire, des dommages matériels gigantesques pour ces familles qui ont tout perdu en quelques jours, les plus précaires étant particulièrement touchées, dans les quartiers déjà défavorisés au bord des rivières. Des mois après les inondations, nombre de sinistrés continuent toujours à vivre dans des conditions précaires⁵. Cette catastrophe appelle à accélérer la diminution des émissions de GES et à anticiper en s'adaptant aux changements déjà en cours. L'aménagement du territoire devra être repensé, en ne construisant plus dans les zones inondables et en évitant les fonds de vallée. Ce que notre pays a traversé cet été est déjà présent depuis des années dans les pays du Sud, qui, d'inondations en sécheresses, font face à un changement climatique dont ils sont à peine responsables. En 2021, à la COP26 (Glasgow), les pays du

Sud ont rappelé qu'ils n'étaient pas à l'origine du réchauffement climatique et qu'ils devaient s'y adapter sans en avoir toujours les moyens. L'enjeu du 'financement climat international' est un point récurrent des négociations climatiques. C'est ainsi qu'à la COP26, une donnée supplémentaire a compliqué le débat : le retard pris par les pays développés quant à l'engagement de fournir 100 milliards de dollars par an dès 2020 aux pays en développement, engagement pris lors de l'accord de Paris⁶. Engagement a été pris de doubler les montants d'ici 2025, mais les promesses seront-elles tenues cette fois-ci ? C'est bien l'un des enjeux des COP à venir, où les pays en développement et le mouvement climatique international vont continuer à mettre la pression pour engranger des avancées.

Les grandes entreprises fossiles fuant leurs responsabilités

Chaque augmentation de température entraîne la multiplication des événements météorologiques extrêmes, avec des conséquences en termes de pertes humaines et matérielles. Selon les Nations Unies, les émissions de GES au niveau mondial doivent diminuer de 7,6% par an pour rester en deçà de 1,5 degré d'augmentation des températures. Pollueur historique, l'Europe doit s'engager à une réduction absolue de -65% d'ici 2030 pour atteindre cet objectif global. Mais les États ne peuvent pas tout. Avec 71% des émissions de GES issues de 100 multinationales, on mesure l'importance du secteur privé dans ce débat⁷.

Pour viser la neutralité carbone en 2050, la sortie de l'ère des énergies fossiles doit être actée ; ce qui signifie concrètement la fin de tout nouveau projet et investissement d'exploitation des énergies fossiles, et la fin progressive des projets existants. Les scientifiques ont formellement identifié les énergies fossiles comme responsables de la crise que nous vivons et ces dernières devraient être abandonnées ; ce qui est loin d'être le cas, car les grandes multinationales des énergies fossiles ont ralenti toute action climatique ambitieuse⁸, échappant ainsi à leurs responsabilités : de TotalEnergies à ExxonMobil, leurs investissements dans les énergies renouvelables sont encore fort anecdotiques (à peine 15% de leur portefeuille dans le meilleur des cas)⁹. Depuis plus de 25 ans de négociations climatiques, les énergies fossiles n'avaient jamais été nommées dans aucun texte de négociations. Or, pour la première fois, à Glasgow, une victoire importante a été gagnée permettant de consolider une étape claire dans la sortie des énergies fossiles et la transition vers les énergies renouvelables : la réduction du charbon et la fin des subsides inefficaces aux énergies fossiles ont été actées. Cette victoire a néanmoins été amoindrie par l'Inde et la Chine, qui n'ont pas mentionné le pétrole ou le gaz.

La lutte contre le changement climatique, une alliance puissante du social et de l'environnement ?

La transition écologique peut être porteuse d'une amélioration du bien-être, de la création d'emplois de qualité et locaux. Une étude réalisée en 2019 par la Commission européenne montre qu'en s'engageant dans la transition écologique, les pays européens et



notamment la Belgique auraient tout à y gagner : 80.000 emplois seraient ainsi créés¹⁰. Le monde serait aussi gagnant en termes d'emplois si son économie était décarbonée. Selon l'Organisation internationale du Travail, si l'on poursuit une trajectoire limitant le réchauffement climatique à 2 degrés, 18 millions d'emplois nets seront créés¹¹. Ces derniers devraient être accompagnés de politiques publiques favorisant la reconversion, l'égalité de genre dans les politiques d'emploi et de formation, le soutien aux déplacés climatiques. Le secteur des énergies fossiles a le plus à perdre dans la transition écologique. Par contre, certains secteurs, comme l'isolation des bâtiments et les énergies renouvelables, tant dans leur production que dans l'entretien, seront largement gagnants et connaîtront des booms importants. Des emplois seront également créés dans l'agriculture écologique ainsi que dans le secteur des transports. La majorité des emplois nouvellement créés le seraient avant tout pour des personnes ayant un niveau de qualification basse ou moyenne¹². Non délocalisables, ces emplois s'inscrivent dans une économie territorialisée, liés à un marché local d'énergies renouvelables, de production d'aliments écologiques, de transports locaux ou nationaux et d'isolation de logements ou de bâtiments publics.

Par ailleurs, les effets sur la santé des travailleuses seront réduits, notamment les conséquences des canicules et des températures élevées qui impactent les secteurs très dépendants des conditions météorologiques. Selon une étude réalisée pour le compte de la Commission Nationale Climat, « sur base de simulations de climat urbain, certains quartiers de Bruxelles ont connu jusqu'à 11% d'heures de travail potentiellement perdues dans les conditions de l'été chaud de 2003 pour la catégorie «travaux lourds» (extérieur) ». Via une transition juste, les effets désastreux du réchauffement climatique seraient limités dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, qui emploient 1,2 milliard de personnes sur terre. Il faudra néanmoins mettre en place des poli-

tiques de transition vers les nouveaux secteurs et renforcer dans le monde les filets de sécurité sociale pour éviter que les travailleurs perdent tout revenu pendant la transition écologique.

La décennie cruciale

La réduction massive et rapide des émissions de GES exige une transformation profonde de notre société, qui s'est fondée depuis la révolution industrielle sur la combustion des énergies fossiles¹³. Cette transformation déjà en cours est beaucoup trop lente pour nous permettre de rester en deçà du seuil critique de 1,5 degré. Le rapport du GIEC d'août 2021 a démontré qu'au-delà d'une élévation de la température, les événements météorologiques extrêmes vont se multiplier et des régions sur terre vont devenir inhabitables. L'alerte sonne, les voyants sont au rouge.

La plus large coalition d'organisations, mouvements, associations engagés pour le climat en Belgique a produit un large mémorandum de mesures que la Belgique devrait prendre pour réduire ses émissions de GES¹⁴. Tout ce que nous faisons maintenant et dans les années à venir est essentiel. Aucune transformation radicale et profonde ne se fera sans les mobilisations citoyennes, c'est bien là que nous avons toutes et tous un rôle à jouer. ■

Christine STEINBACH ♦ Directrice du CIEP communautaire

Rénover, une solution de fond dans une approche collective

Après deux ans de crise sanitaire qui ont affecté, parfois très lourdement, le budget des ménages contraints au chômage temporaire ou ayant perdu leur emploi, nous nous serions bien passés de cette augmentation affolante des prix du gaz et de l'électricité qui perdure depuis quelques mois. Or la pandémie et cette inflation se greffent sur une situation antérieure déjà inquiétante en termes de précarité énergétique. En effet, plus d'une Belge sur cinq manquent de ressources suffisantes pour répondre à des besoins aussi fondamentaux que se chauffer, s'éclairer, cuisiner, se laver, se connecter, etc. Ces ménages sont régulièrement amenés à se priver, quitte à ne plus pouvoir satisfaire de tels besoins.

La précarité énergétique dépend essentiellement de trois facteurs : le revenu du ménage, le coût de l'énergie et l'état du logement. On sait depuis longtemps que revenu et état du logement sont souvent fortement corrélés : ce sont les ménages les plus démunis qui habitent généralement les passoires énergétiques. Avec l'inflation actuelle, ces ménages sont triplement pénalisés.

Le système concurrentiel ne protège pas des mouvements de prix

Intéressons-nous un instant au deuxième facteur de précarité énergétique, le coût de l'énergie. L'augmentation des prix

1. https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/242331/11/CO2_LIEGE%20AIRPORT_20200121.pdf?fbclid=IwAR2Ce2qeD2teXDcZC7F8PLGE6QPnzXyRhM-1ek_1B9J5R1GcMD8FQDy106Q
2. www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-i/
3. <https://climat.be/changements-climatiques/consequences/sante>
4. www.theguardian.com/environment/2021/jul/21/catastrophic-floods-could-hit-europe-far-more-often-study-finds
5. www.lesoir.be/420279/article/2022-01-27/de-nombreuses-victimes-des-inondations-sont-toujours-laissees-pour-compte-apres
6. www.cncd.be/COP-26-Les-plus-vulnerables-a
7. www.theguardian.com/sustainable-business/2017/jul/10/100-fossil-fuel-companies-investors-responsible-71-global-emissions-cdp-study-climate-change
8. www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378021001655
9. www.greenpeace.org/static/planet4-netherlands-stateless/2021/10/3b500e9b-words-vs-actions-the-truth-behind-fossil-fuel-advertising.pdf
10. www.eurofound.europa.eu/publications/report/2019/energy-scenario-employment-implications-of-the-paris-climate-agreement
11. www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_628691/lang--fr/index.htm
12. www.eurofound.europa.eu/publications/report/2019/energy-scenario-employment-implications-of-the-paris-climate-agreement
13. <https://iea.blob.core.windows.net/assets/67fb0049-ec99-470d-8412-1ed9201e576f/EnergyStatisticsManual.pdf>
14. www.klimaatcoalitie.be/sites/default/files/documents/M%C3%89MORANDUM%20POUR%20UN%20GREEN%20NEW%20DEAL%20BELGE_0.pdf

de l'électricité et du gaz résulte d'une diminution des réserves de gaz en Union européenne, qui sont passées en un an de plus de 50% à seulement 38%. Le gaz servant de combustible pour produire de l'électricité, le prix de l'un impacte le prix de l'autre. Mais cela n'explique pas tout. S'y ajoute la recherche du profit. Les entreprises qui exploitent les neuf centrales à gaz belges ont réalisé des profits exceptionnels en 2021, les plus élevés, en fait, depuis quinze ans. Leur approvisionnement actuel en gaz a fait l'objet de contrats à long terme. Elles l'achètent donc à un prix bien plus bas. Mais elles ne le transforment pas en électricité. Il est bien plus rentable pour elles de le revendre au prix actuel et d'acheter l'électricité sur le marché. Selon la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), le régulateur fédéral, leur bénéfice en 2021 serait de 353 millions¹. Comme le rappelle l'ingénieur français Jean-Marc Jancovici, la libéralisation a installé la volatilité des prix : « *L'électricité ne se stocke pas. Dans un système de monopole, on regarde quels sont les différents moyens de production (gaz, nucléaire, barrages...), on fait le total des coûts sur l'ensemble et on lisse un prix sur l'année pour le consommateur. Dans un système concurrentiel, le prix devient celui du moyen le plus coûteux à l'instant T.* »

Les acteurs du marché n'ont de cesse de répéter que les consommateurs doivent en être acteurs en faisant jouer la

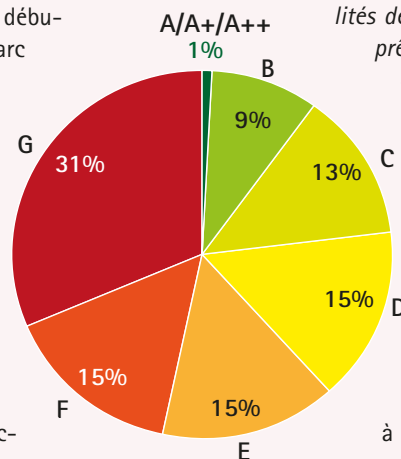
concurrence. En réalité, la complexité des offres tarifaires entraîne à elle seule que la majorité des ménages optent pour des contrats parmi les plus chers, faute de pouvoir les décrypter. La Belgique, qui a voulu jouer au bon élève de la libéralisation, n'a tout simplement pas de politique de l'énergie et ne protège pas sa population contre les mouvements de prix pour un bien qui est pourtant essentiel à une vie digne. Aussi les associations comme le RWADE (Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie), la CGÉE (Coordination Gaz-Électricité-Eau Bruxelles), la FdSS (Fédération des services sociaux) et le CSCE (Collectif Solidarité contre l'exclusion) se sont unies pour plaider vigoureusement en faveur d'une extension du tarif social à un critère de revenu. Parce que ce tarif, inférieur aux prix du marché, est régulé et seul capable d'offrir une vraie protection. Durant la crise sanitaire, le gouvernement fédéral en a élargi temporairement l'octroi aux personnes qui bénéficient du statut BIM (bénéficiaire d'intervention majorée). Un million de Belges en bénéficient désormais. Cependant cet élargissement n'est prévu que jusqu'au 30 juin 2022. S'agissant d'un dispositif qui peut vraiment lutter contre la précarité énergétique, il est essentiel de le concevoir comme une mesure structurelle, en se fondant non plus sur un statut social mais sur un critère de revenu pour éviter des différences de traitement de situations financières équivalentes. Dans un deuxième temps, à moins de sortir (un jour ?) de la libéralisation, une option supplémentaire utile serait de mettre sur pied un acheteur unique qui négocierait les prix à l'échelle d'une région par exemple. La Wallonie y réfléchit.

La stratégie wallonne de rénovation : une approche transversale

Venons-en au troisième facteur de précarité énergétique : l'état du logement. C'est ici que justice sociale et lutte contre le changement climatique s'articulent étroitement. Vivre dans un logement qui ressemble à une passoire énergétique n'a d'effet bien-faisant ni sur la santé ni sur l'environnement ni sur le portefeuille. Et personne ne choisit cela.

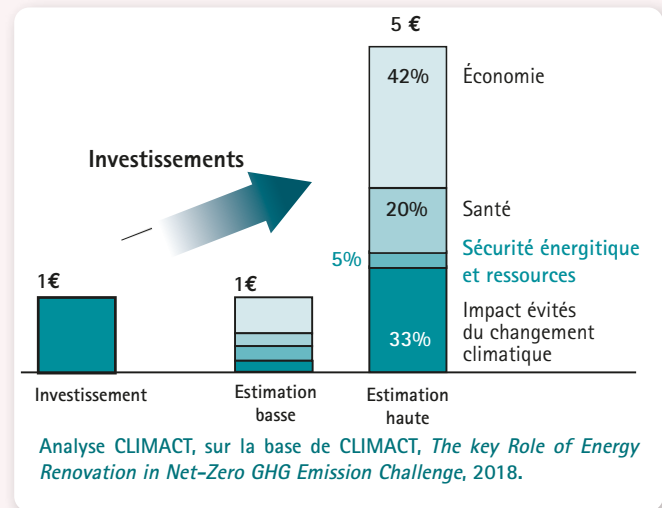
En 2017, afin de concrétiser les obligations qui découlent de la directive 2012/27/CE (Art 4) relative à l'efficacité énergétique, la Wallonie a élaboré sa stratégie à long terme pour la rénovation énergétique des bâtiments², qui a débuté par un état des lieux actualisé de son parc immobilier. D'après l'Agence wallonne pour l'Air et le Climat (AWAC), le logement est responsable de 14% des émissions de gaz à effet de serre (GES) en Wallonie. Le parc est largement vétuste et de piètre qualité et 46% des logements sont des passoires énergétiques, c'est-à-dire qu'ils ont le label F ou G :

L'ambition de la stratégie wallonne est élevée puisqu'elle vise à ce que l'ensemble du parc des bâtiments résidentiels tende vers le label A d'ici 2040 pour le secteur public et 2050 pour le secteur privé. Concrètement cette ambition implique de



Source : base de données certificat PEB

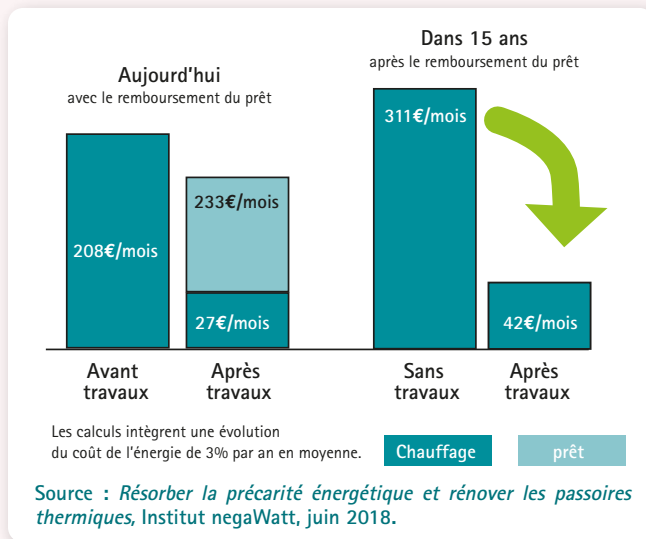
renover chaque jour 125 logements et nécessite de mobiliser quelque 120 milliards d'euros via différentes sources (épargne privée, fonds européens, fonds régionaux...). Cette stratégie a été voulue transversale en se donnant des objectifs concrets aussi bien en termes de lutte contre le changement climatique et la précarité énergétique, qu'en termes d'emploi, de santé, de confort de vie, etc. Le graphique qui suit met en évidence les effets bénéfiques attendus dans les différents domaines ciblés : ainsi chaque euro investi dans cette rénovation devrait en rapporter cinq à la collectivité en termes d'effets bénéfiques.



Pour la CSC, l'un des acteurs consultés pour l'élaboration de la stratégie wallonne 2050, il faut en finir avec la précarité énergétique d'ici 2030. Et pour cela, le syndicat chrétien a élaboré un plan de rénovation à dix ans ciblant les passoires énergétiques, sur base d'une rénovation de chaque bâtiment en une seule étape. L'une des conditions de ce plan est de passer par des mécanismes financiers simples, tenant compte des capacités de remboursements des ménages ciblés. Pour ce faire, la CSC s'est inspirée de l'expérience française : « En France, un nombre significatif de chantiers montre que la rénovation complète et performante rend possible la transformation de factures de chauffage en mensualités de prêt d'un montant équivalent sur des durées de prêt inférieures à 18 ans »³. Ainsi, dans l'exemple du graphique (page suivante), un ménage qui payait 208 euros par mois en moyenne pour son chauffage ne paie plus que 27 euros/mois après les travaux. Il est en mesure de rembourser l'emprunt qui a financé les travaux à concurrence de 133 euros/mois.

Accompagner les ménages en passant par le réseau local

Trois autres conditions figurent dans le plan de la CSC. La première s'intéresse naturellement à l'emploi : il s'agit de développer une offre locale en recourant principalement à des matériaux d'origine wallonne et en soutenant leur fabrica-



tion dans la région. Une autre condition réside dans la **qualité et la bonne coordination des travaux** qui nécessiteront différents corps de métiers. Enfin, la CSC plaide pour un **accompagnement des ménages** à toutes les étapes du chantier.

Cet accompagnement, les autres associations membres du RWADE en font également une condition *sine qua non* en insistant sur la nécessité d'une approche en réseau⁴. Jusqu'ici les décideurs ont mis essentiellement sur une approche individuelle pour inciter à la rénovation, via des mécanismes de primes. Le résultat est que ce sont les ménages plus aisés et mieux informés qui en ont principalement bénéficié. La première étape de l'accompagnement consiste à déployer une stratégie de réseau via le tissu associatif et institutionnel local pour pouvoir toucher, informer, impliquer les ménages qui doivent être les premiers bénéficiaires d'une politique de rénovation efficace en matière de lutte contre la précarité énergétique. « *Il faut renforcer la communication et renverser le sens du déplacement : les services d'accompagnement*



concertES

doivent autant que possible aller sur le terrain « chercher » les personnes en difficulté ». Ensuite, il importe que ces ménages soient accompagnés tout au long des travaux dont on sait ce qu'ils recèlent de complexité, du point de vue technique et administratif. Enfin, cette approche doit s'appuyer sur l'instauration d'un lien de confiance dument établi, sachant que cette démarche de rénovation est également fort intrusive.

Oser des politiques contraignantes dans une approche collective

La stratégie constitue un point de départ intéressant, à condition que la Wallonie se donne les moyens de prioriser les interventions. Cela n'a pas été le cas jusqu'ici et, comme le rappelle régulièrement l'économiste Philippe Defeyt, notre pays manque cruellement des statistiques nécessaires pour affiner et cibler ses dispositifs d'aide aux citoyen.ne.s, hors des catégories connues. Par exemple, le cadastre des logements nécessitant ces interventions prioritaires reste à établir. S'agissant du parc locatif privé, nous ne savons pas qui sont les bailleurs. Il n'y a aucune justice à mettre sur le même pied des personnes qui louent une chambre, voire un appartement, pour compléter une pension insuffisante et des investisseurs immobiliers. D'autre part, les seuls mécanismes d'incitation à rénover n'y suffiront pas. Un bailleur n'a actuellement aucun intérêt à investir dans un logement qu'il met en location, notamment parce qu'il peut déduire du précompte immobilier un forfait de 40% pour des travaux supposés. Il faut aussi éviter que la rénovation des logements n'entraîne une hausse débridée des loyers qui chasserait les ménages à petits revenus de leur quartier. Il convient de mettre en place une véritable régulation des loyers qui incite les propriétaires bailleurs à rénover leur bien, avec un soutien des pouvoirs publics quand cela s'avère nécessaire.

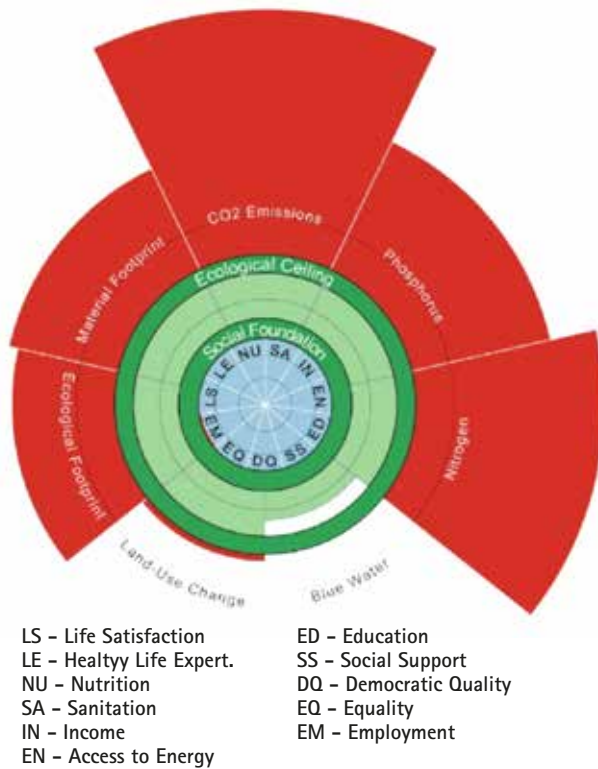
Aujourd'hui, l'écart entre les réalités d'habitat est presque irréel pour un pays qui figure parmi les plus riches du monde. Il n'y a plus grand-chose de commun entre d'un côté, des ménages propriétaires d'un logement bien isolé, équipé de panneaux photovoltaïques permettant d'auto-produire l'électricité et de réduire à rien la facture ; et de l'autre, des locataires de passoires énergétiques, qui s'auto-privent quand ils ne peuvent pas recharger le compteur à budget et ignorent comment ils paieront la facture de régularisation. Ce sont pourtant ces derniers qui, justement parce qu'ils paient une facture, participent davantage au financement des aides qui ont soutenu les travaux des premiers. Il est urgent de renverser la vapeur !

1. « Prix de l'énergie : les centrales à gaz ont enregistré des gains exceptionnels en 2021 », RTBF, 8 février 2022.
2. En 2018, la nouvelle Directive 2018/844/EU sur la performance énergétique des bâtiments intègre un article 2bis, relatif à la stratégie de rénovation. En janvier 2021, la Wallonie a présenté une stratégie mise à jour en conséquence (<https://energie.wallonie.be/fr/strategie-de-renovation.html?IDC=9580>)
3. « Wallonie : un plan pour éradiquer la précarité énergétique », *L'info CSC*, n°3, 5 février 2021, pp. 5-7.
4. *Avis sur la nouvelle stratégie wallonne de rénovation*, RWADE, mai 2017 (www.rwade.be/upload/documents/La%20nouvelle%20strate%CC%81gie%20wallonne%20de%20re%CC%81novation%20des%20batiments%20-%20cest%20parti%20!%20RWADE2017.pdf)

l'analyse du « système Terre » démontre que l'économie mondiale est loin de s'inscrire dans cet espace sûr et juste.

Selon ce modèle, il n'existe pas de pays dit « développé » ou prospère, car les nations du Nord global bénéficient certes de hauts revenus pouvant financer les réponses aux besoins sociaux de base de leur population (le trou au centre du schéma est bien vert). Mais ceci se fait au détriment des limites environnementales, qui sont allégrement dépassées.

Figure 2 : Représentation Donut de la Belgique (O'NEIL et al., 2018.)



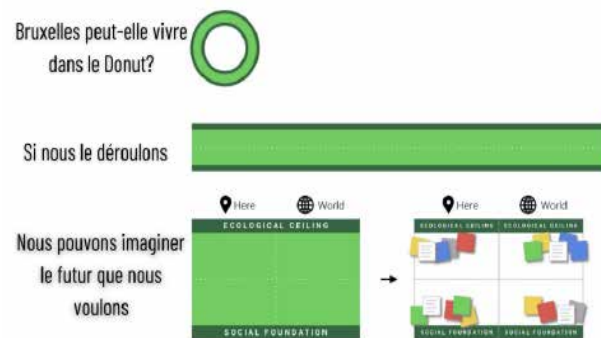
La « réduction » du Donut (*downscaling*)

Dans le contexte d'ambitions environnementales fortes affichées par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) depuis juillet 2019 et des leviers économiques à sa disposition, la théorie du Donut semble un concept à explorer. Mais comment adapter ce concept élaboré pour l'échelle globale à un territoire tel que celui de la Région bruxelloise ?

Avec le soutien de Barbara Trachte, Secrétaire d'État bruxelloise à la Transition économique et la Recherche scientifique, une équipe⁵ s'est penchée sur la manière d'adapter cette théorie à Bruxelles. L'équipe l'a symboliquement déroulé et y a intégré deux dimensions structurantes : le niveau local et le niveau global. Apparaissent alors quatre cases, les « lunettes », qui correspondent aux quatre angles d'attaque d'une analyse Donut territoriale :

- La lunette 'local écologique' en haut à gauche,
- La lunette 'global écologique' en haut à droite,

Figure 3 : La « réduction » du Donut



- La lunette 'global social' en bas à droite,
- La lunette 'local social' en bas à gauche

Le portrait Donut de la Région bruxelloise

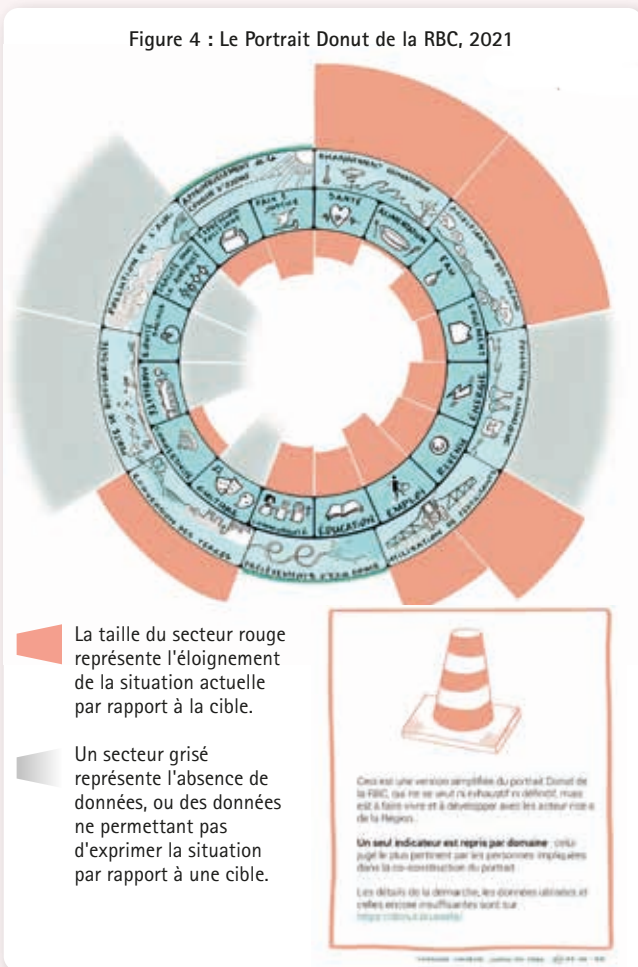
Le projet Brussels Donut⁶ permet de déterminer où se situe la Région par rapport à la chair du Donut. Les données environnementales et sociales ont été collectées auprès des administrations bruxelloises. Pour savoir à quelle distance la Région se trouve du plancher social et du plafond environnemental, il était nécessaire de définir les seuils, c'est-à-dire les cibles à atteindre. La définition de ces cibles est une question hautement politique car elle touche à la façon dont nous mesurons ce qui compte pour nous⁷.

C'est pour cette raison que la participation fut un ingrédient crucial dans le projet : nous voulions inclure des Bruxellois.e.s de tous horizons afin de définir les seuils permettant de déterminer collectivement à quelle distance la RBC se trouve de la « chair » du Donut. Au total, plus de 200 participant.e.s, issu.e.s de la société civile, des entreprises, des administrations et des citoyen.ne.s, ont co-créé ce portrait, qui constitue donc une « perception » de la RBC et une vision de ce qui importe pour les Bruxellois.es.

Les indicateurs choisis au cours de cet exercice participatif sont visibles dans le portrait Donut bruxellois déployé en quatre lunettes⁸ :

- La lunette 'local social' montre qu'une partie significative de la population vit sous le plancher social : 1/3 de la population est en effet à risque de pauvreté monétaire ;
- La lunette 'local écologique' souligne que malgré les efforts de la RBC, un chemin doit encore être parcouru pour atteindre la circularité, voire régénération : seuls 1/3 des déchets sont pour l'instant recyclés ;
- La lunette 'global écologique' démontre que la RBC ne fait pas exception par rapport aux autres villes du Nord global : elle consomme en effet sept fois son budget carbone ;
- La lunette 'global social' est illustrée par une filière exemplaire pour la RBC, le chocolat. Elle met en évidence les liens entre le Sud global producteur et le Nord global consommateur, ainsi que les conséquences sur les populations.

Figure 4 : Le Portrait Donut de la RBC, 2021



Le Donut comme piste de transition pour l'économie bruxelloise

Après avoir identifié la distance à laquelle se situait la RBC par rapport à la chair du Donut, il restait encore à déterminer quelle route emprunter pour s'en rapprocher. L'équipe du *Brussels Donut* a travaillé sur les différents « usages » du Donut et a appliqué son modèle à :

- des administrations pour les aider à réfléchir à leurs stratégies de politiques publiques ;
- des acteurs économiques (entreprises ou associations) pour les aider à appliquer la théorie à leurs projets ;
- un objet du quotidien.

Ce dernier usage est sans doute le plus pédagogique, puisqu'il permet d'analyser un objet de consommation qui fait partie de notre quotidien – l'équipe a choisi un smartphone, mais n'importe quel objet peut être utilisé – pour mettre en lumière les différentes connexions existant entre les niveaux social, environnemental, local et global, et *in fine*, questionner nos modèles de consommation.

La méthodologie liée à la mise en œuvre de ces exercices est disponible dans les trois cahiers réalisés par l'équipe, et ne demande qu'à être explorée et approfondie⁹. Plus ils seront mobi-

lisés, plus de personnes seront sensibilisées à l'approche Donut, plus sa philosophie se diffusera et permettra d'amplifier la transition de notre économie pour prendre en considération les paramètres écologiques et les droits fondamentaux de chacune. Le Gouvernement bruxellois fait sa part, en réorientant petit à petit ses instruments de soutien économique afin qu'à l'horizon 2030, ceux-ci soutiennent uniquement les acteurs économiques exemplaires sur le plan social et environnemental – s'inscrivant ainsi dans l'espace sûr et juste de la chair du Donut. ■

1. « La croissance comptabilise fidèlement une part de plus en plus insignifiante des activités humaines : les biens et les services mais pas leur répartition ; les transactions marchandes, mais pas les liens sociaux ; les valeurs monétaires mais pas les volumes naturels. La justice, la coopération, l'environnement, lui échappent totalement. » (Eloi LAURENT, *Sortir de la Croissance, Mode l'Emploi*, Paris, Les liens qui libèrent, 2019.)
2. 20.491 milliards de dollars selon la Banque Mondiale.
3. Selon les chiffres de l'OMS de 2016, l'espérance de vie américaine était de 78,1 ans contre 79,1 ans à Cuba.
4. Kate RAWORTH, *Doughnut Economics, Seven Ways to Think Like a 21st-Century Economist*, 2017; *La théorie du donut, une nouvelle économie est possible*, Oxfam France, décembre 2020 (en ligne) www.oxfamfrance.org/actualite/la-theorie-du-donut-une-nouvelle-economie-est-possible/
5. Cette équipe était composée du *Donut Economics Action Lab* de Kate RAWORTH, de l'asbl *Confluences* spécialisée dans les pratiques de co-création, et des chercheur.se.s de l'ICHEC.
6. <https://donut.brussels/>
7. Donatella Meadows l'a exprimé très justement : « les indicateurs découlent de valeurs (nous mesurons ce qui nous tient à cœur) et créent des valeurs (nous nous soucions de ce que nous mesurons) ».
8. <https://app.mural.co/t/centredappui5977/m/centredappui5977/1613580341966/56ed00a8dd10f8b39c1c386efe83d47ec0997506>
9. <https://donut.brussels/les-rapports/>



Ettaoufik FATHI ♦ Directeur financier & Responsable des projets Europe du MOC & services

Économie, environnement et pédagogie... la potion magique !

Réconcilier le comportementalisme et l'approche systémique pour un changement climatique

La question de l'environnement est inhérente à l'activité humaine. La relation entre l'économie et l'environnement a évolué au fil du temps. Elle reflète des rapports de domination traduits dans des corpus théoriques et concrétisés dans des stratégies politiques « universelles » promues partout dans le monde par les institutions internationales de Bretton Woods¹.

Les modèles de base de la théorie économique dominante (l'École classique et son extension néo-classique²) n'ont jamais considéré l'environnement comme un paramètre d'analyse. D'emblée envisagé comme inépuisable et illimité, l'environnement a très vite été défini comme un « non sujet » ou un « non objet » de l'analyse économique. Après la Seconde Guerre mondiale, les politiques économiques dominantes illustrent cette vision à travers des modèles de développement supposant une croissance illimitée et permanente. Au début des années 1970, cette vision évolue, avec la création du Club de Rome. Ce dernier met en évidence l'existence d'une relation entre l'économie (croissance) et l'environnement en proposant un modèle économique basé sur une « croissance - zéro » pour contrer les effets pervers et destructeurs du modèle économique basé sur une croissance permanente. C'est ainsi que « l'environnement » est introduit dans l'économie politique dominante, qui le considère comme une contrainte pour le développement, une simple donnée à ne pas prendre en considération ou, pire encore à neutraliser³. L'économie et l'environnement ont longtemps été envisagés comme antagonistes.

La mise en place à partir de 1972 par l'ONU des *Sommets de la terre* témoigne d'une prise de conscience mondiale des conséquences et des effets destructeurs de la croissance économique « illimitée » sur l'environnement et sur les équilibres de la biosphère. Au Sommet de Rio en 1992 (vingt ans après le 1^{er} rapport du Club de Rome), la notion de « Développement durable »⁴ fait son apparition. L'environnement devient un paramètre pris en compte dans les modèles économiques et non pas uniquement une contrainte ou une externalité à neutraliser et/ou à éviter. La théorisation de la notion de Développement durable tente de trouver un équilibre entre l'économie et l'environnement. Les nouvelles politiques économiques misent alors sur une « *croissance équilibrée et durable* », assez forte pour soutenir l'économie sans atteindre un seuil qui pourrait endommager la biosphère. L'objectif est désormais de trouver un équilibre entre économie (croissance) et environnement (ressources naturelles non renouvelables).

En 2012, la notion d'« économie verte » fait son apparition, sous l'impulsion de David Pearce, pionnier et fondateur de l'École de Londres. Ses travaux ont pour ambition de proposer une troisième voie entre le « *tout à la croissance* » et le « *pas de croissance du tout* ». L'économie verte est une tentative de réconcilier économie du marché et environnement en considérant ce dernier comme une opportunité économique pouvant/devant renforcer la croissance économique durable. La croissance revêt une couleur verte et ambitionne de « *verdurer* » et « *décarboniser* » tout. Cette nouvelle approche est

promue par l'ensemble des programmes et agences des Nations unies et de façon plus générale par des institutions internationales. L'Union européenne en fait son cheval de bataille depuis presque deux décennies. Le Green-deal⁵ de 2020 constitue l'apogée et la consécration institutionnelle et politique de cet intérêt.

Rôle(s) pour la formation d'adultes : le projet TAKE-IT

Les débats sur les fondements théoriques de la relation entre économie et environnement sont éminemment politiques et sociaux. Il ne s'agit nullement d'une simple divergence de points de vue académiques et déconnectés des réalités sociales, elles-mêmes structurées par des rapports de domination construits et entretenus, consciemment et inconsciemment, à travers le temps. L'éducation et la formation à ces enjeux n'échappent pas à cette règle. Les angles d'attaque du sujet ainsi que les approches pédagogiques utilisées reflètent souvent cette tension entre l'économie (croissance) et l'environnement (biosphère) transposée dans le champ de la formation.

Dans les agendas nationaux et internationaux dédiés au changement climatique et aux objectifs de développement durable, les pouvoirs publics reconnaissent le rôle important de l'éducation des adultes dans l'augmentation de la littératie climatique⁶ des individus, qui peuvent devenir de véritables moteurs du changement et des modèles pour lutter contre le changement climatique. Ainsi, les organismes d'éducation des adultes et les associations en éducation permanente doivent concevoir de nouvelles ap-

proches pédagogiques assorties d'outils adaptés pour accroître l'engagement et l'émancipation des individus et de leurs communautés locales. Ce défi est porteur d'enjeux et de tensions pédagogiques qui puisent leurs racines dans des divergences idéologiques et socio-politiques.

Dans le cadre du projet Erasmus+ TAKE IT, notre pratique en éducation permanente nous a en effet confrontés aux tensions rencontrées par les formateur.rice.s et les animateur.rice.s (ainsi que leurs organisations) lorsqu'il.elles.s abordent la transition durable et la problématique du changement climatique avec leurs apprenant.e.s.

Des tensions peuvent être soulevées à plusieurs niveaux :

1. Les causes du changement climatique

La science a clos le débat, en considérant que l'activité humaine est la cause principale du changement climatique. La nature exacte de l'activité est parfois sujette à débat et confrontation : est-ce le mode de production ou le mode de consommation qui est responsable ? La réponse n'est ni neutre ni innocente, puisqu'elle implique des choix en termes de responsabilité mais aussi de types de solutions à proposer.

2. La responsabilité

Attribuer les causes du changement climatique au mode de consommation implique le renvoi de la responsabilité vers les « individus » consommateurs. Alors qu'attribuer ces causes au mode de production renvoie la responsabilité vers les « entreprises » productrices, donc vers le collectif. Ce renvoi vers l'un ou l'autre conditionne la nature des réponses à apporter pour contrer le défi.

3. Les réponses au défi

Les tenants d'une responsabilité individuelle sont enclins à privilégier une approche « comportementaliste » considérant l'adaptation des individus (consommation) comme étant la solution pour contrer le changement climatique, sans se soucier des modes de production destructeurs de l'environnement. Par ailleurs, les tenants d'une responsabilité collective privilégient

une approche holistique considérant le changement des modes de production comme étant la solution pour contrer le changement climatique.

Dans les faits, cet antagonisme rappelle les débats des sociologues sur le rôle et la place de l'école. Ce questionnement interpelle dans son versant ontologique ce qui existe dans la société : est-ce d'abord des individus, ou des entités collectives qui portent la responsabilité ? Puis dans son versant méthodologique, il renvoie à la manière d'analyser la société : soit en tenant compte des individus et de leurs actions, soit des entités collectives dont ils font partie.

Des pédagogies spécifiques pour un changement écosystémique

Les réponses à ces tensions induisent des choix pédagogiques réfléchis. La philosophie et les méthodes pédagogiques de l'Éducation permanente permettent de politiser la pédagogie du changement climatique et surtout de la situer dans un contexte socio-économique et politique plus large.

Cette approche se concrétise à travers des pédagogies spécifiques :

- Une pédagogie participative basée sur les besoins du terrain et des apprenant.e.s

Ce type de pédagogie implique un engagement face aux défis du monde réel et nécessite un travail d'équipe et une réflexion d'expert.e.s. Par exemple, promouvoir la voiture électrique comme solution aux émissions CO₂ devant un public vulnérable et en situation financière précaire est contre-productif.

- Une pédagogie holistique/systémique

L'accent est mis sur la compréhension de la manière dont les systèmes sont créés, fonctionnent et peuvent être changés ou remis en cause. Un système est un ensemble de parties qui s'influencent les unes les autres, l'idée étant de comprendre comment différentes parties interagissent les unes avec les autres. Cette approche permet de ne pas s'arrêter à des faits décon-



ConcertES

textualisés mais plutôt d'explorer les causes structurelles et historiques des problèmes traités.

- Une pédagogie critique et pragmatique (une pédagogie d'action) reconnaissant explicitement la relation entre la compréhension, la réflexion et l'action

La compréhension des faits (Voir) implique une réflexion approfondie avec des outils théoriques (Juger) devant mener vers une action individuelle et/ou collective (Agir). Les apprentissages ont toujours une visée d'émancipation et de changement social. L'ensemble de ces principes pédagogiques pourraient permettre de concilier le comportementalisme et l'approche systémique dans une approche écosystémique mettant l'accent davantage sur le changement systémique et non plus sur un seul aspect unidimensionnel, mais sans omettre ni déconsidérer la part individuelle dans chaque problème. Cette approche écosystémique joue la complémentarité et non pas l'exclusion (l'individu ET le collectif ; la croissance (entreprise) ET la protection de la nature (planète) ET le bien-être social et économique des personnes).

Adopter une approche écosystémique implique de traduire pédagogiquement certaines préoccupations :

- **Préserver et éviter d'épuiser les ressources de la planète**, en utilisant une approche « du berceau au berceau » (cradle-to-cradle C2C), garantissant ainsi le non-épuiement ni destruction des ressources naturelles, à travers et au sein de l'économie, en recyclant continuellement ces ressources (économie circulaire) ;
- **Préserver le bien-être des personnes**, en plaçant l'humain au centre des préoccupations et des activités, réduisant ainsi la pauvreté, l'injustice et augmentant la liberté et l'émancipation (économie sociale) ;
- **Promouvoir la responsabilité sociale des entreprises** et leurs engagements humanistes en totale harmonie avec la nature et les préoccupations des êtres humains, pour tendre vers un modèle d'économie sociale plaçant l'Homme et les services à la collectivité au centre des activités (économie de marché responsable).

Il est donc important de situer le changement climatique dans un récit pédagogique global et de mettre l'accent sur les trois dimensions du développement



durable : environnementale, sociale et économique, pour qu'il soit pratique et substantiel de contribuer à l'objectif de développer mondialement une transition plus équitable, durable et riche. La pédagogie propre à l'éducation permanente permet d'améliorer une approche intégrée holistique de la pratique pédagogique, une approche développée dans le contexte de chaque communauté locale, à partir du vécu et des besoins des apprenant.e.s qui sont les acteur.rice.s du changement social. ●

1. Les accords économiques de Bretton Woods ont été signés en juillet 1944 à Bretton Woods (USA) à l'issue d'une conférence internationale réunissant 730 délégué.e.s issu.e.s des 44 nations alliées. Son principal objectif était de mettre en place une nouvelle organisation monétaire mondiale et de

favoriser la reconstruction et le développement économique des pays touchés par la guerre.

2. Née dans les années 1870, l'École néoclassique regroupe des économistes rattachés au courant marginaliste. Aujourd'hui toujours bien présentes, ses théories se basent sur les notions d'utilité marginale et d'équilibre du marché et sur une conception de l'individu en tant qu'Homo œconomicus. Cette École analyse les comportements des individus et en déduit des phénomènes collectifs, notamment l'offre, la demande et l'équilibre sur le marché. Ce présupposé théorique se retrouve aussi dans la théorie des choix publics. Libéraux, les économistes néoclassiques s'opposent à l'intervention de l'État dans l'économie et font confiance au marché pour allouer efficacement et justement les ressources.
3. Le premier rapport du Club de Rome (publié en 1972) remettait en cause le rêve d'une croissance économique sans fin en proposant un modèle à cinq variables : les ressources alimentaires ; les ressources naturelles non renouvelables ; la production industrielle et l'évolution du capital productif ; les niveaux de pollution et leurs conséquences pour l'environnement et la population mondiale.
4. Selon la thèse du développement durable, la pérennité du développement repose sur les conditions suivantes : une croissance économique privilégiant la durabilité des produits ; une croissance démographique modérée ; la satisfaction des besoins sociaux de base ; la garantie de l'équité entre individus, générations et États ; la protection de l'environnement et une gestion optimale du capital naturel.
5. *Green deal* ou le *Pacte vert pour l'Europe* est un ensemble d'initiatives politiques proposées en 2019 par la Commission européenne pour rendre l'Europe climatiquement neutre en 2050. En savoir plus : https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/delivering-european-green-deal_fr
6. Selon l'OCDE, la littératie est « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ».

Véronique THIRIFAYS ♦ Coordinatrice RISE-FEC de la CSC

La transition verte et les enjeux sociaux : la transition juste !

Contrairement à une vieille idée reçue, malheureusement bien coriace, la préoccupation environnementale n'est ni un frein ni un handicap au développement économique, pas plus qu'à celui de l'emploi. L'environnement est devenu une branche d'activité importante. Les enjeux climatiques font partie des priorités syndicales depuis de nombreuses années.

Ainsi, l'emploi dans le secteur des biens et services environnementaux¹ représentait en 2018 dans l'Union européenne, se-

lon une estimation d'Eurostat² 4.894.000 ETP dont 40.744 pour la Belgique, 626.624 pour l'Allemagne, 562.769 pour la France, 17.079 pour le Luxembourg et 144.629 pour les Pays-Bas.

Le 14 juillet 2021, la Commission européenne a publié son paquet *Fit for 55 (Ajustement à l'objectif 55)*, qui se compose de 13 propositions législatives visant à aligner les politiques de l'UE en matière de climat et d'énergie sur les nouveaux objectifs climatiques fixés par la loi sur le climat récemment adoptée

- une réduction des émissions de GES d'au moins 55% par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2030 et la neutralité climatique d'ici 2050. Il va sans dire que l'orientation de l'économie vers une plus grande durabilité influence le marché du travail d'au moins quatre manières différentes :

- la création de nouveaux emplois dans le secteur des biens et des services environnementaux (par ex. dans la fabrication des dispositifs de contrôle de la pollution) ;



- Le remplacement de certains emplois par d'autres (par ex. lors de la transition des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables) ;
- La disparition de certains emplois sans remplacement (par ex. dans la fabrication des matériaux d'emballage, si les emballages ne sont plus utilisés). Toutefois avec l'application de l'économie circulaire, les matières et matériaux seront davantage réutilisés ou recyclés dans le process ;
- La transformation de certains emplois existants redéfinis selon des compétences, méthodes de travail et profils des employé.e.s «verdis» («écologisés») (par ex. dans le cas des plombiers, électriciens, des travailleurs dans la métallurgie ou dans la construction).

Cependant, les syndicats européens représentés par la CES (Confédération des Syndicats européens) ont fait savoir auprès de la Commission que le paquet législatif est beaucoup trop faible en ce qui concerne la dimension sociale.

Le Pacte vert de la Commission, pas assez social pour les syndicats

Pour être socialement acceptable, l'ambition climatique proposée dans le paquet devrait s'accompagner d'une ambition sociale équivalente³. « *Le programme du pacte vert pour l'Europe devrait en effet être utilisé comme une occasion de maintenir et de créer des emplois de qualité, de promouvoir le travail décent dans tous les secteurs, d'élever les normes du travail, de lutter contre les discriminations au travail, de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et la démocratie sur le lieu de travail. La création récente d'un mécanisme pour une transition juste et d'un fonds pour une transition juste – dédiés à soutenir les régions fortement dépendantes des industries à forte intensité de carbone – est une première étape positive qui a été saluée par les syndicats à l'époque. Cependant, la taille du fonds reste beaucoup trop limitée pour relever les défis en jeu. Le champ d'application du Mécanisme, qui est limité aux*

régions fortement dépendantes des industries du charbon, du lignite, de la tourbe, du schiste bitumineux et du carbone, est trop étroit. Il ne prévoit pas non plus de soutien pour d'autres secteurs qui seront touchés par les changements, tels que les transports, la construction, l'agriculture, le tourisme et d'autres industries. Tout cadre de transition juste doit s'attaquer à tous les secteurs économiques confrontés à la transition et doit inclure les chaînes d'approvisionnement, comme l'a reconnu la récente déclaration de la COP26 « Soutenir les conditions d'une transition juste à l'échelle internationale » Il faudrait également faire davantage pour associer correctement les syndicats à la conception des plans de transition terri-

énergétique, etc. » Enfin, pour que l'environnement devienne réellement un facteur de création d'emplois, les politiques publiques ont un rôle essentiel à jouer. Elles peuvent convaincre que l'environnement est un bien public à long terme et pas seulement un nouveau marché à court terme.

L'environnement, la mobilité, la transition : des terrains d'action syndicale

Début des années 1990, la question environnementale se structure au sein des deux grands syndicats en Wallonie. En 1990, les congrès de la FGTB et de la CSC abordent tous deux le thème de l'environnement. Ainsi, l'une des lignes



toriale juste. Une enquête récente menée par la CES auprès de ses affilié.e.s montre en effet qu'il y a encore des problèmes à cet égard dans un certain nombre de pays. Parallèlement à ces considérations, la Commission devrait également garantir la création d'emplois de qualité dans l'UE grâce à la mise en œuvre du paquet "Fit for 55" et de l'UE de la prochaine génération. Cela devrait faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers. Cet accent mis sur des emplois de qualité sera crucial pour garantir des conditions de travail décentes tout en exploitant le potentiel de création d'emplois des secteurs qui seront nécessaires pour réaliser la transition verte – tels que la rénovation des bâtiments, les transports publics, les énergies renouvelables, l'hydrogène vert, les batteries, les véhicules électriques, l'économie circulaire, l'efficacité

de force de la CSC est de réclamer un élargissement des droits syndicaux à la protection de l'environnement. La FGTB explore également la thématique en questionnant le modèle de consommation et en évoquant la notion de « croissance qualitative ».

En 1996, deux événements contribuent à l'essor d'une concertation sociale sur la thématique environnementale. Tout d'abord, en octobre 1996, la Région wallonne octroie une subvention à la CSC et à la FGTB afin de développer des actions environnementales via le projet RISE (Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement)⁴ qui sera suivi en 2003 d'une subvention accordée à la CGSLB pour le projet Prepart. Ensuite, la loi du 4 août 1996 sur le bien-être des travailleurs et l'arrêté royal du 3 mai 1999 élargissent les



ConcertES

droits syndicaux en termes d'environnement. Il s'agit de sensibiliser à l'environnement les travailleur.se.s et leurs représentant.e.s pour renforcer leur capacité d'intervention sur cette question dans les organes de concertation et de négociation des entreprises que sont le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT), le Conseil d'entreprise (CE) et la Délégation Syndicale (DS). Cela permet de stimuler dans les entreprises la concertation sociale en environnement.

RISE existe donc depuis 26 ans et a la particularité de travailler au niveau intersyndical en matière de sensibilisation et d'accompagnement des délégué.e.s d'entreprise sur les matières environnementales et tout cela par le biais d'une convention cadre avec la Région wallonne. C'est l'unique initiative existante au niveau des organisations syndicales européennes. Nous sommes régulièrement invités à témoigner de notre travail lors de séminaires européens.

Chaque organisation syndicale organise des sessions de formation, conseille et collabore à des programmes de formation avec des centrales syndicales, des groupes spécifiques, des associations externes au syndicat également. De nombreux outils sont préparés et rédigés en front commun et déposés sur le site internet. Enfin, nous accompagnons des équipes syndicales pour des expériences pilotes en matière d'environnement et de développement durable.

La cellule Rise de la CSC (FEC) a réalisé dernièrement une série de vidéos reprenant des témoignages de délégué.e.s syndicaux sur différentes expériences en matière d'environnement et de développement durable en entreprise⁵. Dans les premières phases de RISE, tout est centré sur le monde de l'entreprise mais par la suite, une réflexion a été menée sur le système de production et de consommation, afin de toucher le public de l'entreprise et les délégué.e.s, avec des thématiques

tendant vers le post-matérialisme : alimentation durable, ondes électromagnétiques, éco-consommation en entreprise, biodiversité, écologie industrielle, circuits courts.

Des ponts sont jetés vers les autres mouvements sociaux : des partenariats sont créés avec des associations de consommateurs ou avec des mouvements écologistes. Fin des années 1990, des expériences telles que la grande distribution ou l'incinération dans la zone Ipalle (Wallonie picarde) sont novatrices. Enfin, le travail d'influence des équipes RISE se situe dans plusieurs sphères : la formation, l'entreprise et la structure syndicale elle-même. En plus de vingt ans, la réflexion et les actions ont évolué dans les trois sphères mais il y a encore beaucoup de travail, la structure syndicale étant sans doute la plus difficile à sensibiliser ...

1. D'après la définition de l'OCDE/Eurostat, « l'industrie des biens et des services environnementaux comprend les activités qui produisent des biens et des services servant à mesurer, prévenir, limiter, réduire au minimum ou corriger les atteintes à l'environnement telles que la pollution de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes. Cette industrie comprend les technologies, produits et services moins polluants qui réduisent les risques pour l'environnement, minimisent la pollution et économisent des ressources ».
2. Statistics, Eurostat (en ligne) https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/env_ac_egss1/default/table?lang=en
3. Transition juste : il est urgent de transformer les bonnes recommandations en mesures contraignantes, CES, Communiqué de presse du 14 décembre 2021 (en ligne) www.etuc.org/
4. www.rise.be
5. <https://fecasbl.be/videos/page/2/>

Pour en savoir plus : www.rise.be

Mardi 12, mercredi 13 et jeudi 14 avril 2022 • CEME Charleroi

LA 100^{ème} SEMAINE SOCIALE du MOC

Le MOC a 100 ans. Et après !?

REDÉCOUVRIR · QUESTIONNER · RÉINVENTER

Programme complet et toutes les infos sur www.semainsociale.be

Géraldine DEZÉ ♦ Chargée de recherche et de plaidoyer WSM

L'agroécologie en République Dominicaine avec les femmes de CONAMUCA

En République Dominicaine, CONAMUCA, la confédération nationale des femmes en milieu rural est l'une des organisations partenaires de WSM (We Social Movements), l'ONG du MOC. Elle milite en faveur du développement autonome de projets agricoles, d'élevages commerciaux tout en mettant au centre de son action la transition écologique et la souveraineté alimentaire.

Une nécessité : changer de paradigme¹

En détruisant Pachamama², l'économie capitaliste impose éhontément son modèle standardisé et détruit la variété des cultures à travers le monde. Heureusement, des millions de femmes et d'hommes soutiennent un modèle alternatif et mettent au centre de leur action politique et de leur mode de vie la transition écologique juste et la souveraineté alimentaire.

CONAMUCA, confédération de 227 associations locales en République Dominicaine, offre des formations gratuites en proposant des cycles éducatifs aux femmes particulièrement. Si les femmes viennent y chercher des conseils pour apprendre à gérer leur mini-entreprise et à bénéficier de microcrédits, c'est bien l'agroécologie qui est au cœur du dispositif pédagogique. La formation prône également un modèle en accord avec la souveraineté alimentaire, qui permet aux agriculteur.ice.s de vivre de la production, de la consommation et de la vente de leurs fruits et légumes. « *Nous avons vu ce que les méga-exploitations de canne à sucre ont provoqué comme dégâts. Les sols ont été appauvris et les rivières se sont asséchées. Nous voulons un changement de paradigme, qui nous réconcilie avec l'environnement. Nous voulons vivre en harmonie avec la nature, comme le faisaient nos grands-pa-*

rents auparavant », tempête une jeune paysanne ayant terminé le programme de formation. La formation propose des modules pour apprendre à maîtriser des techniques agricoles respectueuses de l'environnement mais aussi d'autres sessions davantage théoriques visant à enclencher une prise de conscience intégrale sur la transition écologique : « *Nous voulons cultiver des aliments biologiques, sans pesticides. Il est hors de question de polluer nos terres et de gaspiller les réserves d'eaux* ».

Si les effets du changement climatique s'y font durement ressentir, notamment par des sécheresses, des cyclones et des inondations chaque année plus exacerbés, ce sont bien les multinationales qui sont pointées du doigt. Outre l'industrie sucrière, les industries extractives aurifères occupent la République Dominicaine depuis les années 1960, polluant sans aucun état d'âme. L'appétit de l'or a conduit à une catastrophe écologique, avec des rivières et des sols contaminés par des déchets toxiques, une déforestation massive et des sources d'eau accaparées par ces acteurs, insatiables lorsqu'il s'agit d'extraire le métal précieux. L'idée de créer une école offrant une formation en agroécologie a germé dans l'esprit de ces paysannes, qui en avaient assez de voir leur milieu naturel se détériorer et de se sentir impuissantes face à ce désastre.

CONAMUCA transmet « *sa conviction qu'il est possible d'allier sauvegarde de la planète et progrès social* »³, ce en quoi WSM s'engage. Pour une militante de l'organisation, « *nous avons gagné cette bataille, mais nous continuons à nous mobiliser. Jusqu'à maintenant, 95 femmes ont pu être formées à l'agroécologie au sein de notre école. Chacune a le devoir de diffuser son savoir au sein de sa communauté, d'organiser des ateliers, de soutenir les paysannes dans cette voie-*

là. Nous voyons cette formation comme une nouvelle façon de vivre et de lutter contre le néolibéralisme ». WSM soutient cette méthodologie basée sur le partage d'information, la formation, la sensibilisation et la capitalisation, qu'elle adopte dans sa mise en réseau avec ses organisations partenaires en plaçant les populations et les travailleur.euse.s au centre du jeu.

La mise en réseau de CONAMUCA contre Monsanto, une lutte réussie

En plus de mener la lutte écologique au niveau de leur exploitation, les femmes de CONAMUCA se mobilisent politiquement pour la transition de leur pays. En 2017, le parlement dominicain a voulu approuver une loi obligeant toute exploitation agricole à utiliser des semences de la firme Monsanto, non sans conséquence : « *le problème, c'est que leur utilisation obligerait les paysans et paysannes à utiliser des pesticides qui détruiraient leurs cultures* ». Cette loi aurait également criminalisé l'usage ancestral de leurs 'banques' de graines. CONAMUCA et ses 8000 affiliées se sont coalisées au sein d'une plateforme de la société civile pour exiger le retrait du projet législatif. Face à la fronde, le gouvernement a gelé cette réforme. Fort de son succès, WSM a porté cette lutte au niveau international via son réseau INSP !R-Rep Dominicaine (International Network for Social Protection Rights). Pour mieux faire connaître cette lutte réussie, la CONAMUCA partage son expertise, via la mise en réseau par WSM, et se lie avec d'autres organisations qui se renforcent mutuellement.

Partant du besoin de changements systémiques pour faire du droit à la protection sociale une réalité pour toutes et tous, les organisations concernées ont en

effet uni leurs forces au sein du réseau INSP !R. Ce réseau permet de développer et de partager leurs connaissances et leur expertise, de s'impliquer dans l'apprentissage mutuel et le renforcement des capacités et de s'engager côte à côte dans une action de plaidoyer.

Le réseau pour le progrès social et environnemental

Outre le soutien financier, WSM renforce les mouvements sur plusieurs continents et les rassemble en les connectant. Conscient de ne pas être seul dans cette lutte pour les droits humains des travailleurs et travailleuses, WSM travaille en réseau d'une part, dans 24 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et d'autre part, en Belgique avec une centaine d'organisations : des syndicats, des mutuelles, des organismes de microcrédits, des organisations de femmes, de jeunes ou de personnes âgées. Ces mouvements sociaux ont développé, sur la base de leurs expériences, de leurs connaissances et de leur expertise, des services spécifiques de protection sociale pour leurs travailleur.euse.s.

L'action de WSM prend en compte les spécificités propres et les rapports de force sur le terrain tout en ancrant ses discours dans les réalités complexes des différents pays de ses organisations partenaires, ce qui renforce la crédibilité de ses demandes, de ses mobilisations et de son plaidoyer. La demande de WSM pour une meilleure et une plus large protection sociale et un respect de



l'environnement se base sur les besoins en matière surtout de droits (humains) rencontrés par les populations. Il s'agit de faire respecter ces droits tant humains qu'environnementaux, qui sont fondamentaux. Pourquoi travailler en réseau ? Pour continuer à globaliser les luttes. La demande pour plus de protection sociale, de respect du droit du travail et de l'environnement est en effet plus pertinente si elle est faite globalement, dans notre monde globalisé. Il est donc nécessaire de se battre collectivement et avec nos partenaires pour obtenir ce droit partout dans le monde. WSM utilise la force de cette diversité pour adresser ses demandes aux différents acteurs politiques que chaque partenaire peut atteindre, tout en les diffusant amplement vers une diversité d'acteurs.

WSM connecte près de 100 mouvements sociaux en Afrique, Amérique la-

tine, Asie et en Belgique. Ces différents acteurs se complètent et partagent les mêmes visions et objectifs tout en instaurant des dynamiques multi-acteurs aux niveaux national, continental et international. Ce réseau constitue une riche source d'expériences et d'expertise, permettant d'apprendre des uns des autres, de renforcer les actions et de développer une stratégie commune pour faire respecter les droits en matière de protection sociale tout en respectant Pachamama. Il s'agit de protéger les droits de tout un chacun, prévenir l'impact négatif des aléas de la vie, promouvoir de meilleures conditions de travail et de vie et ainsi transformer les sociétés sans laisser personne de côté. C'est la raison pour laquelle WSM rassemble ses partenaires en un réseau, tant dans leurs pays d'action qu'au niveau international, pour revendiquer les droits fondamentaux avec plus de force. Pour tous, il est nécessaire que l'humain soit placé au centre de la politique et de l'économie dans le respect des limites de notre planète. Ensemble, changeons la donne !

Des outils pédagogiques

« Justice climatique », une mallette pédagogique

Réalisé en 2011 et remis à jour, cet outil propose des données pour comprendre le phénomène actuel de réchauffement climatique, ses causes, ses effets et ses solutions existantes. Destinée en priorité aux enseignant.e.s des écoles secondaires supérieures, voire du supérieur universitaire ou non-universitaire, cette mallette sert aussi aux animateur.rice.s des ONG, des associations, maisons de jeunes, associations d'accueil extra-scolaire, les mouvements de jeunesse, les associations de femmes, etc.

www.cncd.be/malette-pedagogique-justice-climat-education-citoyennete

Brochures urgences climatiques

Cette brochure propose un tour d'horizon de quelques-unes des démarches innovatrices, porteuses de changement. www.wsm.be/files/files/publicaties/fr/URGENCE-CLIMATIQUE-WEB.pdf

Note stratégique d'INSP !R sur le droit à la protection sociale de WSM (en ligne)

www.wsm.be/files/files/publicaties/fr/INSP-R-Strategy-Paper-on-the-Right-to-Social-Protection-FR-LR.pdf

1. *Urgences Climatiques : des solutions qui placent les populations et travailleur.euse.s au centre du jeu*, WSM, 2020, pp. 17-18 (en ligne) www.wsm.be/files/files/publicaties/fr/URGENCE-CLIMATIQUE-WEB.pdf
2. Étroitement liée à la fertilité dans la cosmogonie des pays andins, la déesse-terre Pachamama continue d'être respectée et vénérée par l'ensemble de la population andine.
3. *Le mouvement social face à l'urgence climatique*, 97^e semaine sociale du Mouvement Ouvrier Chrétien, Bruxelles, 2019, p.120 (en ligne) www.ftu.be/images/documents/Semaines-sociales/semaine_sociale_2019.pdf

Michael DEPREZ et Muriel DESSOY ♦ Loisirs & Vacances



Le Légendaire à Olloy-sur-Viroin

Connaissez-vous le comte aux houssettes ? Les quatre fils Aymon ? Ou encore la guerre de la vache ? Vous trouverez des réponses en visitant *Le légendaire* installé à Olloy-sur-Viroin. Au sud de la Province de Namur et proche des lacs de l'Eau d'Heure, cette entité du Parc Naturel Viroin Hermeton est réputée pour sa diversité naturelle, attire les touristes et possède un important patrimoine légendaire. Inauguré en septembre 2019, le centre d'interprétation des légendes populaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse et du Namurois *Le Légendaire* a été conçu et réalisé par le service de tourisme social du MOC *Loisirs & Vacances*. Longtemps actif sur l'ensemble du territoire wallon, *Loisirs & Vacances* a aujourd'hui circonscrit ses activités à la province de Namur et les nourrit des valeurs du tourisme durable. L'asbl invite aussi les touristes autour de rencontres thématiques : échanges avec la société civile à Namur ou exploration des légendes à Olloy. Ainsi, ces rendez-vous offrent l'opportunité d'un dialogue citoyen autour par exemple des rumeurs et des préjugés, de l'accès à l'eau potable, de l'évolution du commerce, etc. La dimension participative prend toute son importance, alliant un moment de détente et un autre d'apprentissage, de création ou de questionnement, le tout dans une démarche d'éducation permanente. Ainsi, les animations de *Loisirs & Vacances* se veulent résolument militantes tout en répondant aux engagements sociétaux du mouvement : égalité, solidarité, démocratie et développement durable.

Origines du projet

Dans le cadre des formations aux métiers du tourisme proposées depuis des années par *Loisirs & Vacances*, les stagiaires ont déployé leurs compétences dans divers domaines : découvrir sa région, connaître ses traditions et partager son folklore, mais aussi analyser de nombreux sites touristiques et se questionner

sur la scénographie d'un lieu ou la pertinence d'une exposition, de manière à développer leur esprit critique. Ils se sont rendu compte de l'importance d'un patrimoine immatériel et l'ont mis en valeur. L'apport des stagiaires a fait grandir le projet du *Légendaire*, leur participation et leurs initiatives ont permis de développer un savoir collectif ainsi que différents projets.

Un Centre d'interprétation, pas un musée

Les légendes de nos ancêtres n'étaient pas sans fondement. Elles nous permettent d'établir des liens avec l'Histoire, tout en retrouvant nos racines. Si elles ont traversé les siècles, ce n'est pas sans raison, mais parce qu'elles constituent un patrimoine transmis de génération en génération tel un trésor familial... Certaines sont ancrées dans une localité ou un lieu spécifique, d'autres, au contraire, sont présentes dans diverses provinces, voire au-delà de nos frontières. Selon André Dejardin, « la légende constitue un miroir déformant de l'histoire. Non seulement la légende procède de l'histoire, mais elle lui appartient en la travestissant : elle exprime des opinions régnantes et les phénomènes d'opinions sont aussi des faits historiques. Toujours, dans cette perspective la légende relève d'un patrimoine collectif, celui d'un peuple, d'une région, d'une culture. La légende recompose le passé de ce peuple dans sa région »¹. En définitive, les légendes constituent une déformation populaire de la vérité historique. Parcourant nos contrées de bouche en bouche, elles se sont transformées, modifiées, amplifiées. Cet héritage oral vaut la peine d'être sauvegardé. Or si nous n'y prenons garde, il risque de disparaître à tout jamais.

Le concept de centre d'interprétation semble tout à fait adapté au projet du *Légendaire*, puisqu'il permet de mettre en valeur un patrimoine immatériel avec une approche pluridisciplinaire

tout en suscitant des émotions. Comme l'expliquent Serge Chaumier et Daniel Jacobi, « pour les fondateurs de centre d'interprétation... il s'agit de faire découvrir et goûter un patrimoine, mais au-delà de rendre conscient le visiteur de son importance ou des menaces qui pèsent sur sa survie de telle sorte qu'il en devienne à son tour le défenseur et le propagandiste »². Il y a un certain nombre de différences entre un musée et un centre d'interprétation.

Musée	Centre d'interprétation
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en évidence du patrimoine matériel - Possède une collection - Approche scientifique - Volonté de vouloir transmettre - Induit un raisonnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Plus souvent consacré à un patrimoine immatériel - Ne dispose pas de collection - Approche pluridisciplinaire - Volonté de provoquer - Suscite les émotions

Attention, il ne s'agit pas d'opposer les musées aux centres d'interprétation, les uns dédiés plus à la connaissance et les autres à l'émotion, mais de mettre en avant les atouts de chaque institution. Ces deux structures ont pour objectif de conscientiser les visiteur.euse.s de l'importance d'un patrimoine, tout en le faisant de manière différente.

Comment se déroule une visite ?

« En ouvrant la porte du "Légendaire", nous avons directement plongé dans les légendes régionales. Les enfants ont découvert ces histoires sous la forme de jeux, de kamishibai, ... Un grand merci à cette équipe de passionnés pour cette visite enrichissante et ludique. » (Madame Cristelle et les élèves de l'école de Vierves-sur-Viroin)

Vu l'importance de la transmission orale des légendes, il semblait primordial de conserver ce type de transmission

À NAMUR, DES VISITES CITOYENNES

Les groupes peuvent découvrir la ville de Namur en se focalisant sur une des thématiques proposées : Namur ville d'eau ; Namur ville numérique ; Namur ville marchande ; Namur décoloniale ; Invisibles, les femmes ? ; Du quartier de l'Illon ; Balade à vélo à travers les époques ; Le faire soi-même 2.0 ; Balade sauvage.

Un agenda pour les familles est régulièrement proposé.

Infos et programme des activités :
www.centrelilon.be/loisirsetvacances/
 Visite sur réservation



pulaires d'ici et d'ailleurs », qui a été initiée en collaboration avec Vie Féminine et l'asbl Carrefour formation de Couvin.

Conçu pour un public intergénérationnel, *Le Légendaire* met les sens en éveil et propose différentes activités (animation pédagogique, balade de légendes, escape game outdoor). Les différents espaces amènent à découvrir les légendes de façon interactive.

Visite pour les groupes : toute l'année sur réservation.

Pour les particuliers : possibilité de visite des vacances de printemps (Pâques) aux congés d'automne (Toussaint).

Ouverture : tous les week-ends et vacances scolaires

Visite à heure fixe : 11h00, 13h30 et 15h00

Infos et réservation : *Le Légendaire*

Tél. : 060 37 84 48 - www.lelegendaire.be/

Mail : lelegendaire@lilon.be

pour faire découvrir les légendes ; c'est pourquoi un guide-conteur en costume vous accompagne dans la visite et vous invite à partir à la rencontre de personnages fantastiques.

Le Légendaire est composé de cinq salles aménagées selon différents thèmes. L'espace accueil explique la différence entre un conte et une légende. Une carte en réalité augmentée permet de choisir un territoire. Au sein de l'espace nature,

une légende est contée. À l'aide d'enregistrements audio, de cartes et d'expérimentations, l'espace-temps permet d'accéder aux histoires de paysans et de seigneurs. L'espace culinaire est dédié aux récits de ripailles ou bombances via des jeux proposés par table de quatre. Enfin, l'espace temporaire propose chaque année une exposition différente. Cette année, elle sera consacrée à « *La place de la femme dans les légendes po-*

1. André DEJARDIN, *Légende et contes du Namurois*, Bruxelles, éd. Paul Legrain, 1990.
2. CHAUMIER Serge et JACOBI Daniel, « Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation », *La lettre de l'OCIM*, n°119, sept-oct. 2008, p.8.

Simon GIRARD ♦ WSM

#Effetpapillon : une tornade de solidarité !



Connaissez-vous l'effet papillon, qui pourrait déclencher d'un simple battement d'aile une tornade à l'autre bout du monde ? Si parfois vous avez l'impression que ce que vous faites n'induit aucune différence pour réduire les inégalités, le changement climatique ou la crise sanitaire, l'effet papillon prouve le contraire : un seul choix conscient

peut provoquer de grands changements. L'effet papillon est au cœur des actions de l'ONG WSM (We Social Movements) déployées en soutenant les initiatives locales de ses partenaires mouvements sociaux et en mobilisant les concitoyen.ne.s dans la lutte contre la pauvreté et pour plus de justice sociale.

Petites actions, grandes conséquences... Quelques exemples

En République démocratique du Congo (RDC), une formation professionnelle dispensée par l'association de femmes AFC permet par exemple à Pétrone Muzenga de produire et de vendre des désinfectants, des savons et du vin de papaye. Grâce à ces productions, Pétrone

améliore ses revenus, peut s'affilier à une caisse d'assurance maladie et apporte ainsi davantage de sécurité à son foyer.

En Belgique, Liza, Barbara et Sara De Vleeschouwer participent à la course des 20 km de Bruxelles et se font parrainer pour soutenir WSM et ses partenaires. Leur enthousiasme communicatif leur a permis de rassembler de nombreux parrainages allant au-delà de leurs attentes.

D'autres témoignages disponibles sur le site www.actions.wsm.be ne reflètent qu'une petite partie des nombreuses initiatives prises ici et là-bas, qui contribuent à améliorer les conditions de vie de millions de personnes.

Vous souhaitez créer votre propre « effet papillon » ? Rendez-vous sur www.actions.wsm.be, où vous pouvez choisir de soutenir l'action de WSM en faisant un don ou en lançant un projet de parrainage. Ensemble nous pouvons déclencher des tornades de solidarité !

Construisons la transition écologique ensemble

Notre modèle économique doit s'adapter aux exigences en matière de réduction d'émissions de CO₂ et s'inscrire dans les politiques de lutte contre le changement climatique. C'est pourquoi la CSC wallonne se lance dans une campagne sur la transition juste autour de six enjeux majeurs. Au cœur de l'actualité sociale, ces enjeux appellent des réponses urgentes de la part des autorités politiques : il s'agit des fins de carrière, de la transition écologique dans l'emploi, de l'inclusion numérique, de la valorisation des métiers essentiels, de l'articulation vie privée-vie professionnelle et de l'emploi des jeunes. Car « *le monde d'après c'est maintenant !* »

Revendications :

Pour une transition juste aux niveaux social et environnemental, la CSC wallonne demande aux pouvoirs publics de :

- mettre en œuvre un plan énergétique et climatique national plus ambitieux ;
- renforcer la concertation sociale au sein des entreprises en négociant des

plans de transition vers la neutralité climatique ;

- mettre en œuvre un plan de rénovation massive des bâtiments concentré sur les passoires énergétiques habitées par les personnes précarisées ;
- investir massivement dans le développement des énergies renouvelables et dans l'efficacité énergétique ;
- mettre en place la gratuité des TEC ;
- permettre aux femmes de s'intégrer dans les emplois de la transition en favorisant leur accès à la formation menant vers ces métiers ;
- renforcer notre système de protection sociale (allocations de chômage, assurance maladie, etc.) car la transition durable de notre économie entraîne d'importants glissements au niveau de l'emploi ;
- donner aux travailleurs et travailleuses le droit de bénéficier de formations et de possibilités de recyclage sans perte de revenu dans le cadre des stratégies nationales climatiques, afin de maintenir leur emploi ou de se former à un nouvel emploi ;



- créer un fonds de transition pour soutenir plus rapidement et mieux les initiatives de transition dans l'intérêt de tous les acteurs et actrices concerné.e.s (citoyens, travailleurs, entreprises, etc.) ;
- aider les industries à accélérer leur transition vers une économie circulaire et créatrice d'emplois ;
- soutenir les investissements industriels dans les technologies de rupture, en ligne avec les objectifs climatiques ;
- soutenir la transition vers une agriculture et un système alimentaire durables. ●

Pour en savoir plus : www.lacsc.be/actualite/campagnes/lemondedapres

EN RÉGIONS

Formation Environnement à Charleroi

Les enjeux environnementaux sont aujourd'hui de plus en plus présents dans les discours et se retrouvent sur la table des négociations politiques. L'écologie devient même un critère marketing. Mais quels sont les vrais enjeux ? Comment les mouvements sociaux s'y inscrivent-ils ? Comment les citoyen.ne.s se les approprient-ils pour les travailler dans leur quartier ?

La formation de deux jours tentera de répondre aux différentes interrogations :

- **La crise écologique est une crise sociale** : les principaux aspects de cette crise, leurs causes et les moyens d'y remédier ?
- **Les enjeux régionaux collectifs** : comment avoir prise ensemble sur les questions écologiques et sociales dans une perspective d'action collective, territoriale et populaire ? Présentation d'actions.
- **La lutte écologique et syndicale dans l'entreprise** : les leviers principaux

dans la législation et les bonnes pratiques d'équipes syndicales.

- **La décision** : qui décide, quand et sur quoi en ce qui concerne les enjeux écologiques ? ●

Dates : 30 avril et 14 mai 2022 de 8h30 à 16h30

Lieu : MOC Charleroi

Infos et inscription : CIEP-MOC Charleroi Coline Olivier

Tél.: 071/ 31 22 56

GSM : 0473/ 43 84 41

Mail.: coline.olivier@moc-ct.be

Claudine LIENARD ♦ Chercheuse associée à Etopia

Urgences sociale et écologique

Pour soigner l'éco-anxiété et entendre les alertes lancées par les exclu-e-s de la consommation, restons lucides et regardons avec détermination ce qui se passe et se joue. Prendre ce temps pour « *sortir de la paralysie et entrer dans le trajet du voir, juger, agir* », c'est le pari auquel invite Action Vivre Ensemble dans son étude *Urgences sociale et écologique. À la croisée des chemins*. Marcher dans ces étapes d'éducation permanente pour cheminer à son rythme, des constats aux perspectives de changement en repérant au passage des principes d'actions diverses, ne se fait pas seul-e. Trois personnalités, actives de diverses manières, nourrissent la réflexion, soutenant la lecture de leurs énergies et expériences.

L'arbre proposé en structure de l'étude est capable de tirer des énergies variées du terreau des constats pour les transformer en autant de possibles à déployer dans un maximum de champs. Le symbole m'évoque l'arbre des utopies écoféministes d'un outil d'animation de l'ONG *Le Monde selon les femmes* et cette impression de convergence des démarches associatives me semble de bon augure. Courage, donc, pour les constats – qui restent effrayants – de l'état de la planète et de ses perspectives, que la

pandémie Covid n'a pas freinées, malgré les actions citoyennes. Dès lors, l'inégalité s'accroît et la situation des plus précaires se dégrade. Or, la diminution, en Europe, de l'empreinte carbone est inévitable pour en sortir, mais avec quelle répartition, quelle justice ?

Notre futur apparaît donc sombre, à tel point qu'un effondrement, un basculement sont évoqués. Effondrement des mécanismes actuels, tant naturels que sociaux rendant impératifs un basculement de nos modes d'organisation, de production, de consommation, de vivre ensemble. Tout cela engendre de l'éco-anxiété que nourrissent les analystes de ces futurs effondrements, les collapsologues. Nous n'avons pourtant pas le droit, pour nous, pour nos enfants, de baisser les bras. Alors, que nous disent celles et ceux qui sont déjà dans un survivalisme imposé par la pauvreté, la précarité et que pouvons-nous apprendre des expérimentations d'alternatives aux systèmes actuels ? Référence forte, l'encyclique papale *Laudato si* souligne le caractère commun de notre maison-Terre et notre enchevêtrement avec la nature, engageant à une approche complexe et systémique, à redéfinir la notion de « progrès ». La résistance collective aux logiques dominantes, déjà en route dans des groupes, devient impérative.

L'étude d'Action Vivre Ensemble fourmille de références utiles pour penser et se mettre en chemin. Naomi Klein invite à « *réinventer la sphère publique* » et à « *inverser la tendance à la privatisation* » tandis que Pascale Vielle avertit qu'il faut, pour se faire, approche démocratique et concertation sociale, le tout sans aggraver le désarroi des précaires par des pistes élaborées sans eux et elles. Miser sur la technologie ? Peut-être mais sans éviter la réflexion sur l'in-

cidence des choix posés sur les populations futures et l'état des ressources naturelles dans l'avenir.

Des rapports, des études, des interventions de scrutateurs internationaux sont évoqués pour définir les défis posés comme celui de la participation. Tandis que des pistes s'ébauchent : résister à l'injonction de consommation, déconstruire et déjouer la machinerie publicitaire, mais aussi réclamer que le système change car consommer se pratique pour beaucoup dans des situations de contrainte. Il importe de repérer et d'interpeller les personnes à la manœuvre des choix productifs et des investissements. Les efforts des consommateur.rice.s ne suffiront pas si le monde politique se dérobe à leurs obligations face aux urgences climatiques. La piste de la mobilisation reste chaude et la politisation des enjeux nécessaire tout autant que la vigilance face aux fausses-pistes du « greenwashing ». Des balises s'imposent comme l'évaluation des mesures avec les personnes en situation de pauvreté.

En finale, des pistes issues des mouvances écoféministes sont proposées : promouvoir une société du care, du « soin de », recomposer des communs, s'organiser solidairement sans naïveté. À chacun-e de bouger, aux actions de se déployer pour faire changer l'organisation sociale, et aussi, incontournable, à l'éducation permanente de ménager les conditions du « faire » ensemble. L'étude d'Action Vivre Ensemble se révèle ainsi pleine de vitamines stimulantes et de pistes utiles, de croisements d'idées et de propositions et cela fait du bien. ■



ConcertES



Catherine DALOZE, *Urgences sociale et écologique. À la croisée des chemins*, Action Vivre Ensemble, 2021.

Disponible en version papier ou en ligne https://vivre-ensemble.be/IMG/pdf/etude_ave_avent-2021.pdf

Infos : Action Vivre

ensemble - Tél. : 02/227 66 80

Mail : commande@vivre-ensemble.be

2022 Dates à épingle

MOBILISATIONS ET LUTTES MENÉES ICI ET LÀ-BAS POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE

Programme : tour d'horizon des mobilisations et luttes menées à travers le monde pour les droits des femmes.

Date : 31 mars 2022

Infos pratiques : Séance en ligne via la plateforme Zoom – www.wsm.be – Inscription par mail : WSM_isa.peirens@wsm.be
Traduction prévue FR-NL-ESP

DÉTENTION ET SANTÉ SOUS LE PRISME DU GENRE

Exposition

Le 7 mai 2019, le centre fermé pour femmes de Holsbeek était inauguré. Les détenues, isolées, y vivent au rythme de l'univers carcéral sous la menace d'être expulsées à tout moment. Par l'exposition et les rencontres, à travers des photos et des témoignages, Anaïs Carton et Pauline Fonsny souhaitent dénoncer les conditions de détention et, plus spécifiquement, le non-accès aux droits sexuels et reproductifs des femmes migrantes en Belgique.

Dates : du 10 mars au 3 avril 2022

Lieu : La Maison du Livre (24-28 rue de Rome à 1060 Bruxelles) Entrée libre

PARCOURS VISITE GUIDÉE DÉCOLONIAL DE TOURNAI

Dates : les 09 avril, 22 avril, 8 mai et 20 mai 2022 à 14h00 ; les 10 juin et 25 juin à 18h00

RDV : Départ du buste d'Albert I^{er}, place Crombez (Tournai) ; Sauf le 08/05 départ de la fête des partenariats, MC Hainaut Picarde

Infos et inscription : CIEP Wallonie picarde
Elise Depauw Tél. : 069/88 07 72 ou
GSM : 0471/82 28 37 – www.moc-ho.be
Mail : elise.depauw@ciep-wapi.be

FÊTE DES PARTENARIATS

Programme : Marche Adeps ; village du monde avec des artisans et associations ; Animations pour les familles ; Concerts et spectacles d'ici et là-bas ; Petite restauration.

Date : 8 mai 2022

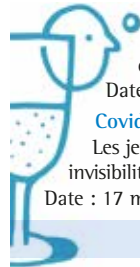
Lieu : Mutualité chrétienne de Tournai (rue Saint-Brice 44)

Informations : Tél. : 069/25 63 55 Mail : cooperation.mchp@mc.be www.mc.be/hainaut-picardie/actualite/2022/fetedespartenariats
Entrée gratuite

20KM DE BRUXELLES AVEC WSM

Venez courir les 20 km de Bruxelles avec WSM et soutenir ensemble la cause des travailleurs.euses migrant.es du Qatar !

LES RENCONTRES CITOYENNES APÉRO-DÉBATS « APÉROULOTTE »



Racisme et Police : condamnés à rester liés?

De nombreux rapports pointent des pratiques policières racistes. À côté des comportements individuels, des pratiques structurelles existent, illégales.
Date : 19 avril 2022 à 20h00

Covid et jeunes en difficulté : remettre la jeunesse sur le devant de la scène

Les jeunes ont été invisibilisés durant la pandémie du Covid-19 : violations de droits, invisibilité des violences intrafamiliales, manque de coordination entre les différents services.
Date : 17 mai 2022 à 20h00

Infos : www.ciepbw.be • Réservation : reservation@foyerperwez.be

Date : 29 mai 2022 – Lieu : Bruxelles
Inscription et infos :
<https://actions.wsm.be/20-km>

JOURNÉE D'ÉTUDES ACV-CSC « HRDD ? CQFD ! »

Cette journée se penchera sur le quoi et le pourquoi du devoir de vigilance ; ensuite, un temps d'échange et de réflexion. Enfin, comment s'assurer ensemble qu'une loi rendant l'application du devoir de vigilance obligatoire pour les entreprises soit votée?

Date : 2 juin 2022

Lieu : CSC-BIE (Bâtiment – Industrie Et Energie)
Rue Royale 45, 1000 Bruxelles
Infos et inscriptions : www.wsm.be

MASTER FOPES EN POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES-UCL) propose à des adultes en reprise d'études son master en politique économique et sociale à horaire décalé.

Infos : https://sites.uclouvain.be/outilsarec/FOPES/story_html5.html

Secrétariat FOPES : Géraldine Goffe
Tél. : 010/47 39 07

Mail : geraldine.goffe@uclouvain.be

<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/fopes/>

Séances d'information pour la rentrée de septembre 2022 : en visio-conférence ou en présentiel à Liège, Verviers, Charleroi, Louvain-la-Neuve.

Chômage, pension, aides CPAS, services inaccessibles...

Faut-il se battre pour faire valoir ses droits SOCIAUX ?

Appel à témoignages

« Je me suis adressée à l'ONEM pour savoir si j'avais droit au chômage. La galère !

Il fallait rentrer des tas de papiers et remplir des formulaires que je ne comprenais pas... J'ai abandonné ».

En 2022, la campagne des Équipes Populaires portera sur le non-accès aux droits sociaux. En effet, de nombreuses personnes n'ont pas accès aux aides sociales que les droits sociaux leur garantissent ! Soit parce que les démarches sont trop compliquées soit parce qu'elles ne savent pas qu'elles y ont droit. Cela concerne aussi bien l'obtention des allocations liées au chômage que celle des pensions ainsi que celle de toute une série d'aides (allocation de chauffage, les services d'une aide-ménagère), mais aussi l'inaccessibilité des services que l'on cherche à joindre sans succès, inaccessibilité qui s'est accentuée avec la pandémie.

Cet appel à témoignages a pour objectif d'étayer et d'illustrer ces constats. Les témoignages nourriront le contenu de la campagne de sensibilisation des Équipes Populaires. Ils ne seront pas utilisés à titre nominatif ; l'anonymat étant garanti.

Pour faire part de votre témoignage : <https://framaforms.org/chomage-pension-aides-cpas-services-inaccessibles-faut-il-se-battre-pour-faire-valoir-ses-droits>

Infos : Équipes Populaires Tél. : 081/73 40 86 – www.equipespopulaires.be

Centres régionaux



BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25 - 1400
Nivelles • 067.21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000
Bruxelles • 02.557.88.35

CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000
Charleroi • 071.31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590
Ciney • 083.21.24.51

HAINAUT CENTRE

La Louvière:

rue du Marché, 6 - 7100
La Louvière • 064.23.80.20

Mons:

rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000
Mons 065.35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:

av. des États-Unis, 10 Bte 8 - 7500
Tournai • 069.88.07.64

Ath:

rue de Gand, 28 - 7800
Ath • 068/84.34.31

Mouscron:

rue St-Pierre, 52 - 7700
Mouscron • 056.33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:

rue St-Gilles, 29 - 4000
Liège • 04.232.61.61

Huy:

av. Albert 1^{er}, 6 - 4500
Huy 085.21.11.33

LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700
Arlon • 063.21.87.33

NAMUR

Centre L'Illon - rue des Tanneries, 1 5000
Namur • 081.22.68.71

VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800
Verviers • 087.33.77.07

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19 - 4700
Eupen • 087.59.46.30



LE TRAVAIL À ÉCHELLE HUMAINE

Conçue pour le 10^e anniversaire de ConcertES et du Décret wallon relatif à l'économie sociale, l'exposition de photos *Le travail à échelle humaine*¹ illustre toute la diversité des entreprises d'économie sociale, qui placent l'humain au centre de leurs préoccupations. Quoi de mieux que la photo pour mettre un visage sur ces milliers d'entreprises qui partagent chaque jour des valeurs (démocratie, coopération, solidarité) pour construire une autre société !

Cette exposition est le résultat de la rencontre entre la photographe Beata Szparagowska et onze entreprises d'économie sociale. Caméra en mains, elle a découvert un monde du travail à échelle humaine, où la co-construction prime sur la concurrence et où la parole de chacun.e compte. Du supermarché coopératif à l'entreprise déco-rénovation, du taxi social à l'entreprise de titres-services, c'est une plongée dans le quotidien de ces acteur.rice.s de l'économie sociale qui participent au rayonnement d'un modèle économique alternatif.

1. Composée de 35 photos grand format, cette expo-photos est accompagnée d'un descriptif et d'une mise en contexte sur les enjeux de l'économie sociale, ainsi que de citations qui reflètent les échanges entre la photographe et le terrain.

Intéressé.e.s ? Contactez ConcertES Mail : contact@concertes.be www.concertes.be